

# Document d'objectifs : zone NATURA 2000 « Rivière du Vannetin »

## Comité de Pilotage n°2

Diagnostic écologique, socio-économique et  
définition des enjeux de conservation



D'amont en aval, le ru traverse : **Courtacon, Leudon-en-Brie, Saint-Mars-Vieux-Maisons, Chartronges, Choisy-en-Brie, Marolles-en-Brie et Saint-Siméon.**

COMité de PILotage n°2 - agence Eu-Créal - février 2012

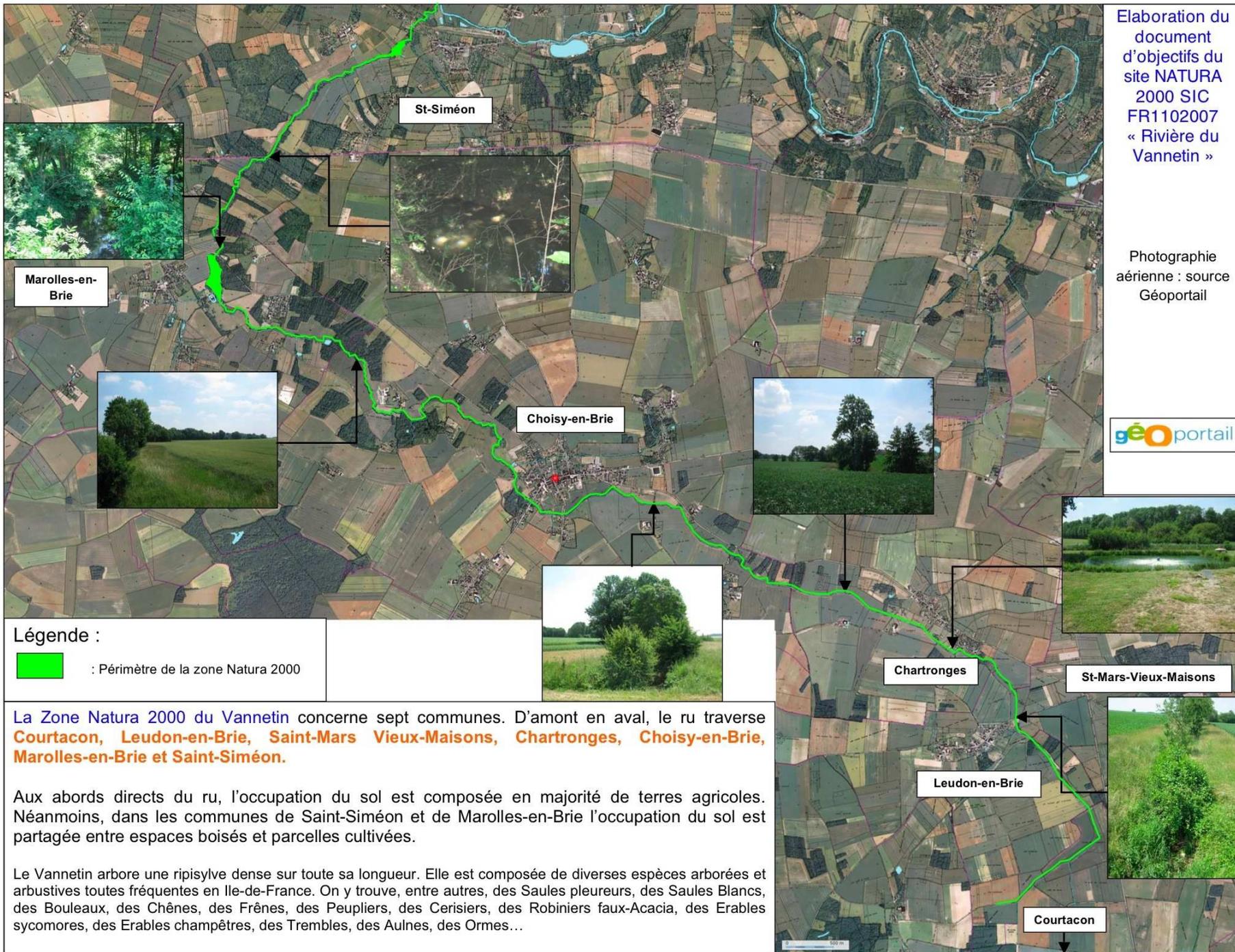
*Document d'objectifs :  
zone NATURA 2000 du Vannetin*

- **Sommaire**

- 1 - Présentation du site
- 2 - Diagnostic écologique
- 3 - Diagnostic socio-économique
- 4 - Définition des enjeux et objectifs de conservation

*Document d'objectifs :*  
*zone NATURA 2000 du Vannetin*

**1 – Présentation du site**



Légende :  
 : Périmètre de la zone Natura 2000

La Zone Natura 2000 du Vannetin concerne sept communes. D'amont en aval, le ru traverse **Courtacon, Leudon-en-Brie, Saint-Mars Vieux-Maisons, Chartronges, Choisy-en-Brie, Marolles-en-Brie et Saint-Siméon.**

Aux abords directs du ru, l'occupation du sol est composée en majorité de terres agricoles. Néanmoins, dans les communes de Saint-Siméon et de Marolles-en-Brie l'occupation du sol est partagée entre espaces boisés et parcelles cultivées.

Le Vannetin arbore une ripisylve dense sur toute sa longueur. Elle est composée de diverses espèces arborées et arbustives toutes fréquentes en Ile-de-France. On y trouve, entre autres, des Saules pleureurs, des Saules Blancs, des Bouleaux, des Chênes, des Frênes, des Peupliers, des Cerisiers, des Robiniers faux-Acacia, des Erables sycomores, des Erables champêtres, des Trembles, des Aulnes, des Ormes...

# Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin

- **Natura 2000 :**
  - Réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union européenne.
  - A pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire européen.
  - Vise à maintenir ou rétablir les habitats naturels dans un état de conservation favorable.
  - Est composé de sites désignés en application des directives :
    - 79/409/CEE du 2 avril 1979, dite « directive Oiseaux »
    - 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « directive Habitats ».

# Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin

- **Natura 2000 :**
- L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité ...
- ... dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.
- (Synergie = effet produit par l'action conjuguée de plusieurs acteurs).
- (Développement durable = répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (rapport Mme Gro Harlem Brundtland 1987)).

# Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin

## Le Vannetin :

- L'étude concerne le site Natura 2000 SIC FR 1102007 : Rivière du Vannetin.

Elle est classée en **première catégorie piscicole**. Situé dans un contexte agricole encore varié et extensif, le Vannetin a conservé **des écosystèmes naturels particulièrement riches** pour la région Ile-de-France.

Selon le FSD, deux espèces de l'annexe II de la directive « Habitats » (la **Lamproie de Planer** et le **Chabot**) sont présentes dans le ce ru.

- Composition du site :

Eaux douces intérieures (eaux stagnantes, eaux courantes) :	90%
Landes, broussailles, recrus (bois repoussé), maquis et garrigues :	5%
Prairies semi-naturelles humides, prairies :	5%

Longueur du Vannetin : 18,5 Km. Débit à Choisy :  $Q = 35$  l/s. Débit à St-Siméon : de  $Q = 1000$  l/s en été à  $Q = 3500$  l/s en hiver (source : **Schéma Départemental de Vocation Piscicole, 1991**).

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

**Lamproie de Planer**



**Chabot**



# Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin

Autres espèces recensées par le Conseil supérieur de la pêche :

Vairon



Epinochette



Truite fario



Chevesne



Goujon



Loche franche



# Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin

## Quelques données du milieu naturel :

- **Module hydrologie et risques d'inondation** (source : Master 2 pro GERE - Sébastien Deyres et Fabrice Sany février 2006) :
  - Bassin versant agricole (70 à 80% de la superficie).
  - Réseau de drainage agricole.
  - Eau du Vannetin contribuant à l'alimentation en eau potable des régions urbaines.
  - Nappe phréatique libre (nappe en contact direct avec l'atmosphère, via une zone non saturée en eau).
  - Aquifère fissuré karstique de Champigny (30 m d'épaisseur).
  - Profil rivière : largeur moyenne de 3 m ; profondeur moyenne de 50 cm.
- **Résultats de pêches électriques** : (source : Fédération de pêche 77).
  - En 2009 à St-Siméon : Vairon (55%), Chabot (36%), Loche franche (6,5%), Truite de rivière (2%) et Anguille (0,5%) ;
  - Diversité spécifique très pauvre et biomasse (masse totale des êtres vivants dans un biotope) très faible : **34 kg / ha.**

*Document d'objectifs :  
zone NATURA 2000 du Vannetin*

**2 - Diagnostic écologique**

## *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

- Le site « rivière du Vannetin » s'étend sur 7 communes.
- Sa superficie est d'environ 61 ha.
- La longueur du ru est de 18,5 km.
- Il a été proposé à l'Europe, comme site Natura 2000, au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore », pour les espèces piscicoles suivantes :
  - Le Chabot
  - La Lamproie de Planer

## *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

- 4 pêches électriques ont été réalisées (27 et 28 juin 2011) par la Fédération de pêche de l'Oise afin de connaître l'état de conservation de 2 espèces citées à l'annexe II de la Directive « Habitats, faune, flore ».
- Les 4 sites de pêches ont été définis après des investigations de terrain, réalisées fin 2010 et début 2011, soumises à l'avis de la Fédération de pêche de Seine-et-Marne et de l'Oise, de la DRIEE et de la DDT 77.
- Les 4 stations se situent exclusivement en aval de Choisy-en-Brie.



# Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin

## Comparaison physique des quatre stations

	Station 1	Station 2	Station 3	Station 4
Type d'écoulement	40% courant 60% plat	30% courant 70% plat	50% courant 50% plat	20% courant 80% plat
Végétation	60% de recouvrement	60% de recouvrement	100% de recouvrement	90% de recouvrement
Granulométrie	pierres, graviers, sédiments fins	pierres, graviers, sédiments fins	blocs, graviers, sédiments fins	cailloux fins, graviers, sédiments fins
Abris piscicoles	densité moyenne	densité moyenne à faible	densité forte	densité moyenne

## *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

- 7 espèces de poissons ont été inventoriées pour l'ensemble des quatre stations. 2 d'entre elles possèdent un statut de protection / de conservation à savoir :
  - la Truite fario (protection nationale – arrêté du 8 décembre 1988) ;
  - le Chabot (Annexe 2 de la directive Habitats).
- On peut noter l'absence de la Lamproie de planer, qui aurait dû être présente sur le Vannetin, compte tenu du peuplement en place et de la morphologie de cette rivière.

# Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin

## Répartition des espèces entre les quatre stations

Espèce	Code	Station 1	Station 2	Station 3	Station 4
Chabot	CHA	X	X	X	X
Chevesne	CHE	X			
Epinochette	EPT				X
Goujon	GOU				X
Loche franche	LOF	X	X	X	X
Truite fario	TRF	X		X	
Vairon	VAI	X	X	X	X

## *Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin*

- **Résultats des pêches :**
- Globalement, les stations présentent une granulométrie favorable à la reproduction des espèces lithophiles ainsi qu'au grossissement des ammocètes (fonds caillouteux et sédiments très fins).
- On constate une densité d'habitats piscicoles moyenne, due à une répartition inégale de l'habitat racinaire en berge. Ceci n'explique pas l'absence de lamproies inféodées aux banquettes de vase, habitat présent sur chacune des quatre stations.

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

## **Le Chabot :**

- Le Chabot est un poisson vivant dans les eaux courantes à fonds caillouteux, peu profondes et oxygénées. Il se reproduit de février à juin et dépose ses œufs sous les cailloux.
- Les menaces pesant sur le Chabot sont les modifications du lit de la rivière et les altérations de la qualité de l'eau.
- Le peuplement en place sur le Vannetin est dominé majoritairement par le chabot, représentant en moyenne les deux tiers de la biomasse existante.

## *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

- Le Chabot peut effectuer l'ensemble de son cycle biologique (reproduction, éclosion et croissance) dans le Vannetin.
- L'étude recense cependant quelques disparités sur la reproduction de cette année.
- Celle-ci a été très forte sur la station 1 (environ 200 juvéniles), contrairement aux autres stations (environ 90 juvéniles), malgré un effectif de reproducteurs similaire, de l'ordre de 140 individus.
- La population de chabots est **fonctionnelle et équilibrée sur les secteurs propices à son cycle biologique.**

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

## **La Lamproie de planer :**

- Cette espèce passe les 5 premières années de sa vie sous forme de larves dans les zones de vase et de limon. La métamorphose débute en septembre pour finir au printemps. La Lamproie meurt après sa reproduction.
- Les menaces pesant sur la Lamproie de planer sont les modifications du lit de la rivière et les altérations de la qualité de l'eau.
- Les pêches ont révélé **son absence.**

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

- **Etat de conservation :**

- Selon la directive « Habitats », une espèce est qualifiée comme étant en « bon état de conservation » lorsque :
  - Sa population est dans une dynamique favorable (augmentation ou stabilité) indiquant qu'elle est susceptible de se maintenir durablement sur le territoire concerné ;
  - Son aire de répartition n'a pas diminué ;
  - Ses habitats demeurent favorables, en qualité et en étendue, afin d'assurer son maintien à long terme.

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

- L'état de conservation est évalué en croisant les critères suivants :
  - **Population** : densité de population et répartition (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national) ;
  - **Statut de conservation** : qualité et étendue des habitats favorables à l'espèce (degré de conservation des éléments de l'habitat pour l'espèce et ses possibilités de restauration) ;
  - **Dynamique de la population** : rapidité de son évolution sur le site ;
  - **Isolement** : degré d'isolement de la population par rapport à l'aire de répartition naturelle de l'espèce sur le territoire national, localisation de la population dans le site, et menaces présentes sur le site pesant sur l'espèce et ses habitats ;
  - **Evaluation globale** : valeur relative du site pour l'espèce concernée.

# Document d'objectifs :

## zone NATURA 2000 du Vannetin

Code natura 2000	Nom des espèces	Commentaires	Etat de conservation de l'habitat d'espèce	Etat de conservation
1163	<b>Chabot</b> (Cottus gobio)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hauteur d'eau insuffisante en amont de Choisy</li> <li>- Absence de substrat caillouteux en amont de Choisy (colmatage)</li> <li>- Répartition inégale d'habitat racinaire en berge en aval de Choisy</li> <li>- Milieux favorables (radiers) en aval de Choisy</li> </ul>	<b>Moyen</b>	<b>Favorable</b>
1096	<b>Lamproie de planer</b> (Lampetra planeris)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Hauteur d'eau insuffisante en amont de Choisy</li> <li>- Absence de sédiments fins en amont de Choisy (colmatage)</li> <li>- Répartition inégale d'habitat racinaire en berge en aval de Choisy</li> <li>- Milieux favorables (banquettes de vase) en aval de Choisy</li> </ul>	<b>Moyen</b>	<b>Défavorable</b>

*Document d'objectifs :  
zone NATURA 2000 du Vannetin*

**3 - Diagnostic socio-  
économique**

# Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin

## Définition :

Plus qu'une simple énumération des acteurs et des activités sur le site, le **diagnostic socio-économique** permet :

- D'identifier les effets des activités humaines sur l'état de conservation des habitats d'espèces ;
- De connaître les pratiques en cours sur le territoire, notamment pour les activités agricoles ;
- D'identifier les programmes et les projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements susceptibles de porter atteinte aux habitats naturels et aux espèces d'intérêt communautaire ;
- D'établir un premier contact avec les acteurs du site ;
- D'identifier les acteurs du territoire à associer à la concertation ;
- D'identifier les acteurs susceptibles de signer la charte et/ou les contrats Natura 2000 .

# Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin

## Présentation succincte (situation géographique)

- Le site concerne 7 communes.
- Elles représentent un bassin de population de 3400 habitants.

### Evolution de la population

	1990	1999	2007
<b>Chartronges</b>	272	271	267
<b>Choisy-en-Brie</b>	1050	1152	1283
<b>Courtacon</b>	155	179	190
<b>Leudon-en-Brie</b>	131	141	122
<b>Marolles-en-Brie</b>	278	355	430
<b>Saint-Mars-Vieux-Maisons</b>	175	185	290
<b>Saint-Siméon</b>	691	735	836
	<b>2752</b>	<b>3018</b>	<b>3418</b>

## *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

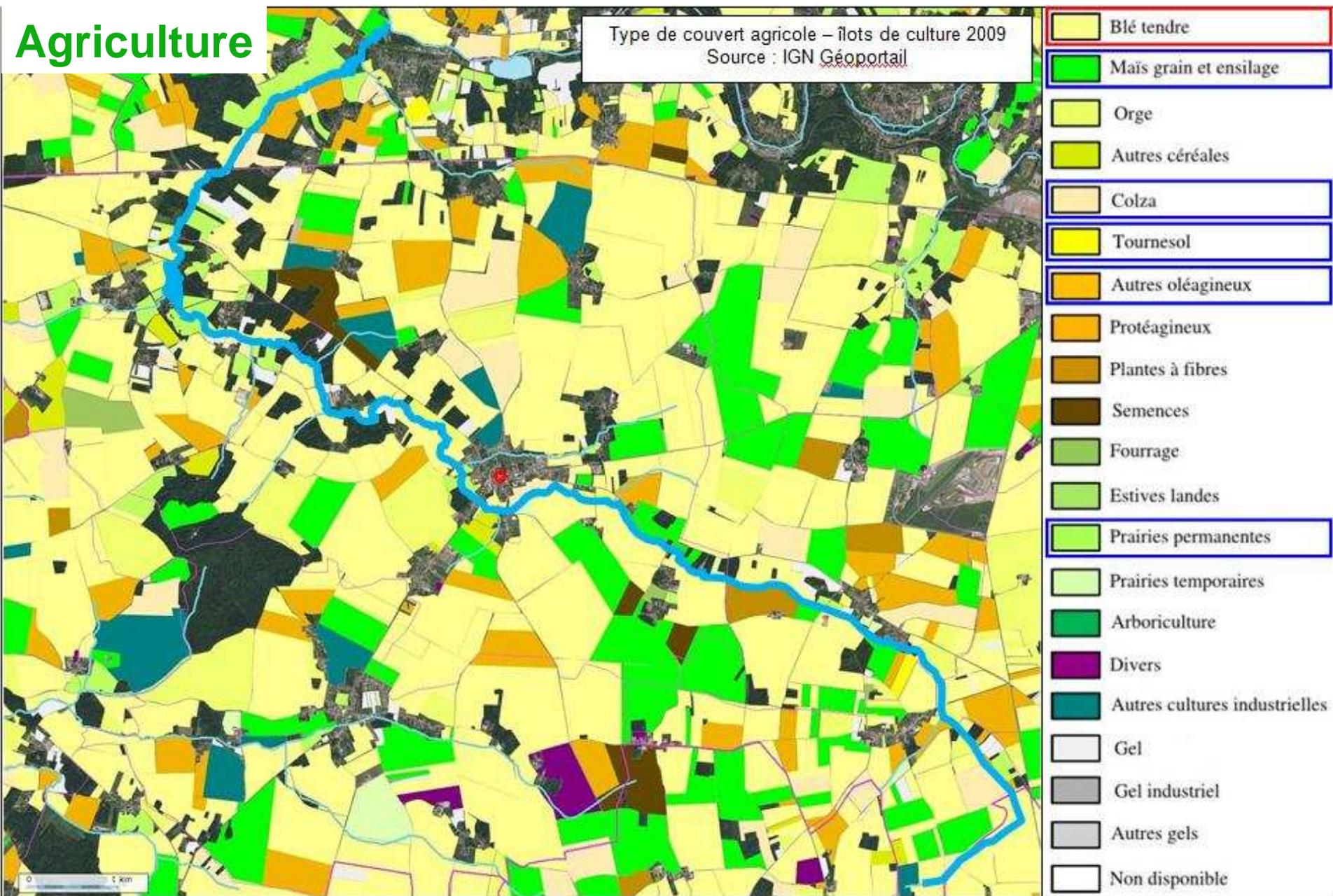
- La densité de population est en constante augmentation depuis 1975. Elle est de 38 habitants/km<sup>2</sup> aujourd'hui contre 22,6 en 1975.
- Sur cette même période, on dénombre 526 logements supplémentaires créés lors d'opérations d'ensemble ou individuelles.
- La vallée du Vannetin est un territoire à « vocation agricole » qui a conservé au cours du temps son caractère rural.

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

## **Foncier**

- L'analyse sur le statut foncier des parcelles au sein et attenantes au site a été finalisée en février 2012 grâce aux données des matrices cadastrales.
- Les terres agricoles représentent 45% des parcelles concernées par le site.
- Les bois/les futaies/les taillis représentent quant à eux 33% des parcelles.
- Les 22% restant sont composés de jardins, vergers, prés, terrains d'agrément et eaux douces.

# Agriculture



## *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

- Les grandes parcelles cultivées soumises à l'agriculture intensive représentent 95% du territoire des 7 communes.
- L'absence de haies et de zones de lisière caractérise un espace très ouvert
- L'activité agricole est une des principales activités économiques des 7 communes. Elle représente un mode d'occupation de l'espace qui contribue à l'équilibre économique et paysager et une source d'emplois.

## *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

- Les exploitations sont tournées vers les productions céréalières et, dans une moindre mesure, l'élevage.
- Aujourd'hui, l'agriculture est orientée autour de quelques cultures principales : Blé, Maïs, Colza, Orge, Betterave, etc.
- Sur l'ensemble des parcelles concernées par le site, 45% sont à vocation agricole. Par ailleurs, elles recouvrent la majeure partie du bassin versant (plus de 100 drains ont été recensés) ; il est donc impératif de les prendre en compte dans le cadre du Docob.
- Les agriculteurs sont naturellement des partenaires privilégiés pour la signature de Mesures Agro-environnementales territorialisées (MAEt).

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

## **Activités économiques**

- Les activités économiques dans la vallée du Vannetin sont peu présentes et surtout peu variées.
- Elles sont principalement artisanales.
- Les activités économiques sur le site sont actuellement restreintes, les rares commerces présents sont des cafés, des bars-tabac, des restaurants, des boulangeries et des épiceries.
- La proximité de grands axes routiers confère aux habitants des 7 communes une accessibilité très satisfaisante et représente ainsi un facteur d'attractivité. Néanmoins, la desserte en transports en commun est insuffisante, notamment en matière de rabattement vers les gares.

# Document d'objectifs :

## zone NATURA 2000 du Vannetin

### - Industrie

- Plusieurs industries sont présentes sur le territoire des communes concernées :
  - Mecacel : composants électroniques (Choisy-en-Brie)
  - Entreprise de maçonnerie (Choisy – hameau de Coffery)
  - Entreprise de menuiserie (Choisy – hameau de Coffery)
  - Laboratoire, découpe de volaille (Choisy – hameau de Coffery)
  - Poulailler (Choisy – L'Epauche)
  - Puits de pétrole (Marolles-en-Brie - Milhard)
- Des investigations plus poussées seront nécessaires pour savoir si elles sont susceptibles d'avoir un impact sur le site NATURA 2000.

## *Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin*

### **- Commerce et artisanat**

- L'artisanat couvre un faible éventail d'activités économiques réparties de façon sporadique sur le territoire (menuiserie, garages, plomberie, maçonnerie, plâtriers, entreprises du bâtiment). Les rares commerces présents n'influent d'aucune manière sur le site Natura 2000.
- Les communes de Chartronges, Leudon-en-Brie et Saint-Mars-Vieux-Maisons ne possèdent aucun commerce.

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

## **Pêche**

- Aucune association de pêche n'est active sur le site.
- 2 associations de pêche ont existé (l'amicale des pêcheurs du Vannetin et la société de pêche de Choisy-en-Brie), mais ont été dissoutes suite aux importantes pollutions industrielles successives qui ont touché le Vannetin en 1977, 1978 et 1981.
- La pression qui pourrait être exercée sur les populations et habitats piscicoles serait surtout liée à la pratique de la pêche par les riverains (peu développée).

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

## **Chasse**

- La chasse peut s'exercer à proximité du Vannetin, car sans impact négatif sur les habitats d'espèces du site.
- Suite à la recrudescence des ragondins dans des terriers creusés à flanc de berges, des campagnes de capture sont organisées. Cette activité permet de réduire la population de ragondins qui, si elle prolifère, peut engendrer des dégâts sur les berges et le lit de la rivière : minage des berges, effondrement de la ripisylve...

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

## **Tourisme et loisirs**

- Il n'y a pas d'activités de tourisme et de loisirs prépondérantes sur le site.
- Des passages de véhicules motorisés (quads, motocross) ont lieu au niveau des gués. Il serait nécessaire de veiller à limiter ces activités en créant des points de passage spécifiques (pontons).
- Les activités de promenade et de randonnée sur les bandes enherbées n'ont aucun impact sur le site.

# Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin

## Gestion de la rivière

- Actuellement, seules les communes de Leudon-en-Brie, Chartronges et Saint-Siméon sont intégrées au syndicat intercommunal de la vallée du Haut Morin.
- Les sept communes sont plus enclines à reformer le syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'entretien du Vannetin (frais d'entretien moindres) qu'à d'adhérer au SIVHM. Cette éventualité doit être examinée à brève échéance avec la Préfecture.
- Les futurs travaux consisteront à entretenir la ripisylve (élagage/replantation) et à l'enlèvement des embâcles (environ 100 recensées). La réalisation de curages n'est autorisée que s'il est diagnostiqué un colmatage des frayères dû, en partie, aux drainages agricoles.

# Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin

## Travaux

- En 1989, travaux de curage, de recalibrage et de redressement de méandres sur le territoire de Leudon-en-Brie et Chartronges.
- On recense **6 sections busées** (Courtacon et Leudon).
- **10 seuils infranchissables** ont été observés (3 à Choisy, 1 à l'Epauche, 3 aux Morils, 2 au Château de Marolles-en-Brie, 1 au Moulin de Mizande). Ces ouvrages induisent une rupture de la continuité écologique et du transit sédimentaire.
- Sur certaines sections, le lit amont du Vannetin a été surcreusé, sans doute pour limiter ses débordements, en créant artificiellement des volumes-tampons.

## *Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin*

- La perception du Vannetin diffère sensiblement, d'amont en aval. En amont de Chartronges, le Vannetin est en effet perçu comme un ru plutôt que comme une véritable rivière.
- Par ailleurs, dans la commune de Courtacon, des recalibrages et des curages ont donné un aspect rectiligne et artificiel au ru. **La très importante proportion de drains agricoles dans la partie amont entraîne un comblement du Vannetin (le substrat est totalement recouvert de terre) et un effondrement de ses berges.**
- Néanmoins, les maires rencontrés au cours de l'élaboration du Docob montrent un intérêt particulier pour le Vannetin. Ils sont sensibilisés aux problèmes de pollution liés aux mauvais rendements de la station d'épuration de Chartronges, ainsi que par la non-conformité de nombreux systèmes d'épuration autonomes.

# Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin

## Assainissement

- Le SIANE 77 gère l'assainissement de 34 communes, dont 4 du site : Chartronges, Choisy, Marolles et Saint-Siméon. Les autres communes n'adhèrent à aucune structure pour la gestion de l'assainissement.
- 5 des 7 communes ne possèdent pas de système d'assainissement collectif (des rejets ont été observés).
- Selon les rapports de visites des stations d'épuration effectuées par le SATESE :
  - > Les niveaux de rejet sont respectés pour les stations de Choisy et de Champbonnois (2010) ;
  - > Le rejet est de qualité insuffisante suite aux dysfonctionnements de la turbine (colmatages réguliers) entraînant une sous-aération des eaux de la lagune pour la station de Chartronges (2009).

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

## **Eau potable**

- Le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la vallée de l'Aubetin gère l'alimentation en eau potable de 6 communes concernées par le site. Seule, la commune de Courtacon gère, elle-même, son alimentation en eau potable.
- A noter que des particuliers **pompe**nt directement de l'eau dans le Vannetin pour un usage domestique (une dizaine de pompages recensés).

*Document d'objectifs :  
zone NATURA 2000 du Vannetin*

**4 - Définition des enjeux et  
objectifs de conservation**

## *Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin*

- **Définition :**
- Un enjeu de conservation résulte du croisement entre la **valeur patrimoniale** de l'espèce considérée et **les risques ou menaces** qui pèsent sur lui.
  - **La valeur patrimoniale** correspond à la contribution de l'espèce à la richesse et à l'originalité biologique du site (statut biologique, effectif ou importance **quantitative**, état de conservation, isolement...).
  - **Le risque** correspond aux menaces (effectives ou potentielles) identifiées sur le site et pouvant compromettre la pérennité de l'espèce sur le site, à court ou moyen terme.

# Document d'objectifs :

## zone NATURA 2000 du Vannetin

Espèce	Commentaires	Enjeu de conservation	Remarques
Chabot	Valeur patrimoniale <u>moyenne</u> ; espèce assez rare dans la région mais non menacée en France.	Moyen	La population de Chabot est fonctionnelle et équilibrée sur les secteurs propices à son cycle biologique.
	Risque <u>faible</u> ; population abondante en aval du site et non menacée actuellement.		
Lamproie de planer	Valeur patrimoniale <u>forte</u> ; espèce assez rare en Ile-de-France mais non menacée en France	Très fort	Espèce en partie dépendante de la bonne qualité des eaux et de l'entretien de la rivière.
	Risque <u>très fort</u> ; population absente sur le site. Espèce très sensible à la qualité des eaux et du substrat.		

# *Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin*

## **Objectifs concernant tous les milieux :**

- **Préserver les milieux naturels** dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques.
- **Communiquer sur Natura 2000** et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels.
- **Assurer le suivi scientifique** des habitats naturels et des espèces.

## *Document d'objectifs : zone NATURA 2000 du Vannetin*

- Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire.
- Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement.

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

## **Enjeux concernant les milieux humides :**

- **Maintenir ou restaurer** la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière :
  - Enlèvement ou aménagement d'obstacles à la libre circulation piscicole ;
  - Restauration hydromorphologique.
- **Restaurer la qualité de l'eau :**
  - Réduction des sources de pollutions d'origine agricole ;
  - Réduction des pollutions d'origine domestique.

## *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

- **Restaurer et conserver** des habitats d'espèces et des habitats d'intérêt communautaire :
  - Restauration et entretien de ripisylve, des berges et enlèvement raisonné des embâcles ;
  - Création ou maintien des couverts herbacés en bordure de cours d'eau ;
  - Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins et dessertes ;
  - Restauration de berges par des techniques végétales douces ;
  - Gestion de la végétation rivulaire, favorable à la conservation des habitats d'espèces.

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

## **Enjeux concernant les milieux agricoles :**

- Maintenir ou développer des pratiques agricoles extensives favorisant la conservation des espèces de poissons sans compromettre la viabilité économique des exploitations :
  - Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires ;
  - Maintenir, voire développer, les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive ;
  - Création ou maintien des couverts herbacés.

# *Document d'objectifs :* *zone NATURA 2000 du Vannetin*

## **Enjeux concernant les milieux forestiers :**

- **Maintenir ou développer** des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des habitats naturels :
  - Restauration et entretien de la ripisylve, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles.